REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - LUGARDE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21150110100011

POSTE COMPTABLE : SGC de Mauriac

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: LUGARDE (3)

ANNEE 2021

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	Δ
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	ϵ
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	
A3 - Vue d'ensemble - Section de fortetionnement - Chapitres	ç
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
	1.5
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section de l'investissement - Détail des dépenses	17 19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21
	21
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Object
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.7 Feet de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes A3. Méthodos utilisées pour les amortissements	Sans Objet Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Obje
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Obje
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Obje
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	_
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	26

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	LUGARDE	ВР
15110	LUGARDE	2021

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	156
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	73
CC PAYS GENTIANE	

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
73402.00	0.00	470.00	0.00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	0.00
2	Produit des impositions directes/population	0.00	0.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	0.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	0.00
5	Encours de dette/population	0.00	0.00
6	DGF/population	0.00	0.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	0.00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	0.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

	II – FINESENTAT	ION GLINLINALL DU BUDGL	I I I I I I I I I I I I I I I I I I I
		UE D'ENSEMBLE	A1
		FONCTIONNEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	418 087,49	279 724,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(si déficit)	(si excédent)
T S	REPORTE (2)	0,00	138 363,49
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	418 087,49	418 087,49
_		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	220 566,00	288 399,24
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	15 185,00	0,00
O R T	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 52 648,24	(si solde positif)
S	(4)	,	3,55
ı	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	288 399,24	288 399,24

706 486,73

706 486,73

TOTAL

D'INVESTISSEMENT (3)

TOTAL DU BUDGET (3)

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	103 640,00	0,00	116 220,00	116 220,00	116 220,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	105 836,00	0,00	116 824,00	116 824,00	116 824,00
014	Atténuations de produits	18 979,00	0,00	18 999,00	18 999,00	18 999,00
65	Autres charges de gestion courante	17 300,00	0,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	245 755,00	0,00	272 543,00	272 543,00	272 543,00
66	Charges financières	3 206,00	0,00	2 313,00	2 313,00	2 313,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	101,60		24,49	24,49	24,49
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	249 062,60	0,00	274 880,49	274 880,49	274 880,49
023	Virement à la section d'investissement (5)	159 500,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 437,00		3 207,00	3 207,00	3 207,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total o	des dépenses d'ordre de fonctionnement	161 937,00		143 207,00	143 207,00	143 207,00
	TOTAL	410 999,60	0,00	418 087,49	418 087,49	418 087,49

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	418 087,49

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 256,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	43 241,00	0,00	45 947,00	45 947,00	45 947,00
73	Impôts et taxes	118 880,00	0,00	105 900,00	105 900,00	105 900,00
74	Dotations et participations	91 705,00	0,00	111 223,00	111 223,00	111 223,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	0,00	11 500,00	11 500,00	11 500,00
	Total des recettes de gestion courante	269 082,00	0,00	279 070,00	279 070,00	279 070,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	14,00	0,00	654,00	654,00	654,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes réelles de fonctionnement	269 096,00	0,00	279 724,00	279 724,00	279 724,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	269 096,00	0,00	279 724,00	279 724,00	279 724,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 138 363,49 =

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 418 087,49

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	143 207,00
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

+

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (6) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	134 888,00	15 185,00	188 990,00	188 990,00	204 175,00
	Total des dépenses d'équipement	134 888,00	15 185,00	188 990,00	188 990,00	204 175,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	30 973,00	0,00	31 574,00	31 574,00	31 574,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	59,00		2,00	2,00	2,00
	Total des dépenses financières	31 032,00	0,00	31 576,00	31 576,00	31 576,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	165 920,00	15 185,00	220 566,00	220 566,00	235 751,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	165 920,00	15 185,00	220 566,00	220 566,00	235 751,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	52 648,24
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	288 399,24

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		budget précédent (1)	réaliser N-1 (2)	nouvelles		(= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0.00	0,00	0.00	0.00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	23 016,00	23 016,00	23 016,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	73 016,00	73 016,00	73 016,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	3 983,00	0,00	4 343,00	4 343,00	4 343,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	37 400,25	0,00	67 833,24	67 833,24	67 833,24
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	41 383,25	0,00	72 176,24	72 176,24	72 176,24
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles d'investissement	41 383,25	0,00	145 192,24	145 192,24	145 192,24
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	159 500,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 437,00		3 207,00	3 207,00	3 207,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	161 937,00		143 207,00	143 207,00	143 207,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	203 320,25	0,00	288 399,24	288 399,24	288 399,24
						+
		R 001 SOLDE D'EXI	ECUTION POSIT	TIF REPORTE OU	J ANTICIPE (2)	0,00
						=

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	143 207,00
---	------------

288 399,24

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021*+ *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	116 220,00		116 220,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	116 824,00		116 824,00
014	Atténuations de produits	18 999,00		18 999,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 500,00		20 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 <i>71</i>	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	2 313,00 0,00 0,00	0,00 0,00 3 207,00 0,00	2 313,00 0,00 3 207,00 0,00
022	Dépenses imprévues	24,49		24,49
023	Virement à la section d'investissement		140 000,00	140 000,00
Déi	penses de fonctionnement – Total	274 880,49	143 207,00	418 087,49

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	418 087,49

+

TOTAL INVESTISSEMENT Opérations réelles (1) Opérations d'ordre (2) 10 Dotations, fonds divers et réserves 0,00 0,00 0,00 13 0,00 0,00 Subventions d'investissement 0,00 15 Provisions pour risques et charges (5) 0,00 0,00 16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 31 574,00 31 574,00 0,00 budgétaire) 18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie) 0,00 0,00 Total des opérations d'équipement 204 175,00 204 175,00 Neutral. amort. subv. équip. versées 0,00 198 0,00 20 Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6) 0,00 0,00 0,00 204 Subventions d'équipement versées 0,00 0,00 0,00 Immobilisations corporelles (6) 0,00 0,00 0,00 21 Immobilisations reçues en affectation (6) 22 0,00 0,00 0,00 (9) Immobilisations en cours (6) 23 0,00 0,00 0,00 26 Participations et créances rattachées 0,00 0,00 0,00 0,00 27 Autres immobilisations financières 0,00 0,00 28 Amortissement des immobilisations (reprises) 0,00 0,00 29 Prov. pour dépréciat° immobilisations (5) 0,00 0,00 39 Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5) 0,00 0,00 45... 0,00 0,00 0,00 Total des opérations pour compte de tiers (7) 481 Charges à rép. sur plusieurs exercices 0,00 0,00 49 Prov. dépréc. comptes de tiers (5) 0,00 0,00 59 Prov. dépréc. comptes financiers (5) 0,00 0,00 3... 0,00 0.00 0,00 Stocks 020 Dépenses imprévues 2,00 2,00 <u>Dépenses d'investissement – Total</u> 235 751,00 0,00 235 751,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	52 648,24
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	288 399,24

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 500,00		4 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	45 947,00		45 947,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	105 900,00		105 900,00
74	Dotations et participations	111 223,00		111 223,00
75	Autres produits de gestion courante	11 500,00	0,00	11 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	654,00	0,00	654,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
R	ecettes de fonctionnement – Total	279 724,00	0.00	279 724,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	138 363,49
	.

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 418 087,49

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 343,00	0,00	4 343,00
13	Subventions d'investissement	23 016,00	0,00	23 016,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	50 000,00	0,00	50 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours	(7) 0,00	0,00	0,00
23 26		0,00 0.00	0,00 0.00	0,00 0,00
27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	3 207,00	3 207,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		140 000,00	140 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	77 359,00	143 207,00	220 566,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	67 833,24
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	288 399,24

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	103 640,00	116 220,00	116 220,00
60611	Eau et assainissement	500,00	616,00	616,00
60612	Energie - Electricité	12 000,00	12 500,00	12 500,00
60621	Combustibles	8 100,00	6 000,00	6 000,00
60622	Carburants	3 000,00	1 500,00	1 500,00
60623	Alimentation	9 000,00	7 000,00	7 000,00
60631	Fournitures d'entretien	500,00	730,00	730,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 900,00	6 800,00	6 800,00
60636	Vêtements de travail	0,00	375,00	375,00
6064	Fournitures administratives	600,00	600,00	600,00
6067	Fournitures scolaires	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	500,00	500,00
6122	Crédit-bail mobilier	1 200,00	2 000,00	2 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 000,00	21 364,00	21 364,00
615231	Entretien, réparations voiries	35 000,00	30 500,00	30 500,00
61524	Entretien bois et forêts	20,00	20,00	20,00
61551	Entretien matériel roulant Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 500,00	1 500,00
61558 6156	Maintenance	500,00 2 000,00	500,00 2 600,00	500,00 2 600,00
6161	Multirisques	3 500,00	3 550,00	3 550,00
6182	Documentation générale et technique	120,00	120,00	120,00
6188	Autres frais divers	50,00	100,00	120,00
6226	Honoraires	100,00	100,00	100,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6247	Transports collectifs	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres services extérieurs	3 000,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	4 500,00	4 500,00	4 500,00
63513	Autres impôts locaux	350,00	45,00	45,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	105 836,00	116 824,00	116 824,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	800,00	800,00	800,00
6411	Personnel titulaire	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6413	Personnel non titulaire	22 000,00	34 000,00	34 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	10 000,00	9 000,00	9 000,00
6451 6453	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. Cotisations aux caisses de retraites	15 000,00	15 000,00	15 000,00 12 000,00
6454	Cotisations aux Caisses de retraites Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 000,00 1 500,00	12 000,00 1 700,00	1 700,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	400,00	400,00	400,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	500,00	500,00
6478	Autres charges sociales diverses	636,00	424,00	424,00
014	Atténuations de produits	18 979,00	18 999,00	18 999.00
7068129	Reverst redev. modernisat° réseau collec	879,00	899,00	899,00
739221	FNGIR	14 100,00	14 100,00	14 100,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	4 000,00	4 000,00	4 000,00
65	Autres charges de gestion courante	17 300,00	20 500,00	20 500,00
6531	Indemnités	14 500,00	17 500,00	17 500,00
6533	Cotisations de retraite	600,00	800,00	800,00
6555	Contribut° CNFPT (personnel privé emploi	500,00	500,00	500,00
	Subv. fonct. Autres organismes publics	250,00	250,00	250,00
65738	101 (4 4 1.10	1 400,00	1 400,00	1 400,00
65738 6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée			50.00
	Subv. fonct. Associat ^o , personnes privee Autres	50,00	50,00	50,00
6574	• • •	50,00 0,00	50,00 0,00	0,00
6574 65888 656	Autres	·		0,00
6574 65888 656	Autres Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	·
6574 65888 656	Autres Frais fonctionnement des groupes d'élus DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	0,00	0,00	0,00
6574 65888 656 TOTAL =	Autres Frais fonctionnement des groupes d'élus DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	0,00 245 755,00	0,00 272 543,00	0.00 272 543,00
6574 65888 656 TOTAL =	Autres Frais fonctionnement des groupes d'élus DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656) Charges financières (b) Intérêts réglés à l'échéance	0,00 245 755,00 3 206,00	0,00 272 543,00 2 313,00	0,00 272 543,00 2 313,00 2 248,00
6574 65888 656 TOTAL = 66 66111 6681	Autres Frais fonctionnement des groupes d'élus DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656) Charges financières (b) Intérêts réglés à l'échéance Indemnité rbt anticipé emprunt à risque	3 206,00 3 151,00	272 543,00 272 543,00 2 313,00 2 248,00 55,00	0,00 272 543,00 2 313,00 2 248,00 55,00
6574 65888 656 TOTAL = 66 66111 6681 6688	Autres Frais fonctionnement des groupes d'élus DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656) Charges financières (b) Intérêts réglés à l'échéance Indemnité rbt anticipé emprunt à risque Autres	3 206,00 3 151,00 55,00 0,00	272 543,00 272 543,00 2 313,00 2 248,00 55,00 10,00	272 543,00 272 543,00 2 313,00 2 248,00 55,00 10,00
6574 65888 656 TOTAL = 66 66111 6681	Autres Frais fonctionnement des groupes d'élus DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656) Charges financières (b) Intérêts réglés à l'échéance Indemnité rbt anticipé emprunt à risque	3 206,00 3 151,00 55,00	272 543,00 272 543,00 2 313,00 2 248,00 55,00	0,00 272 543,00 2 313,00 2 248,00 55,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	249 062,60	274 880,49	274 880,49
023	Virement à la section d'investissement	159 500,00	140 000,00	140 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	2 437,00	3 207,00	3 207,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 437,00	3 207,00	3 207,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	161 937,00	143 207,00	143 207,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	161 937,00	143 207,00	143 207,00
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	410 999,60	418 087,49	418 087,49

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	418 087,49

<u>Détail du calcul des ICNE au</u>	compte 66112 (5)
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽⁶⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁹⁾ Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽¹⁰⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	5 256,00	4 500,00	4 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	756,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	43 241,00	45 947,00	45 947,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	200,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	212,00	212,00	212,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	6 400,00	7 500,00	7 500,00
706811	Redevance d'assainissement collectif	2 000,00	7 310,00	7 310,00
7068121	Redev. modernisation réseaux de collecte	879,00	899,00	899,00
70688	Autres prestations de services	14 100,00	14 226,00	14 226,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	9 000,00	5 800,00	5 800,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	9 850,00	9 000,00	9 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	600,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes	118 880,00	105 900,00	105 900,00
73111	Impôts directs locaux	75 000,00	61 930,00	61 930,00
73211	Attribution de compensation	37 380,00	37 300,00	37 300,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	6 500,00	6 500,00	6 500,00
7388	Autres taxes diverses	0,00	170,00	170,00
74	Dotations et participations	91 705,00	111 223,00	111 223,00
7411	Dotation forfaitaire	71 006,00	67 731,00	67 731,00
74121	Dotation de solidarité rurale	13 034,00	12 985,00	12 985,00
744	FCTVA	946,00	1 058,00	1 058,00
74748	Participat° Autres communes	0,00	8 000,00	8 000,00
7478	Participat° Autres organismes	1 500,00	2 000,00	2 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 965,00	19 449,00	19 449,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	2 254,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	11 500,00	11 500,00
752	Revenus des immeubles	10 000,00	11 500,00	11 500,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = $70 + 73 + 74 + 75 + 013$	269 082,00	279 070,00	279 070,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	14,00	654,00	654,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	14,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	654,00	654,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	00,0
	TOTAL DES RECETTES REELLES	269 096,00	279 724,00	279 724,00
	= a+b+c+d			
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
1	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	269 096,00	279 724,00	279 724,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	138 363,49
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	418 087,49

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
35	Opération d'équipement n° 35 (5)	4 888,00	9 700,00	9 700,00
39	Opération d'équipement n° 39 (5)	40 000,00	0,00	0,00
43	Opération d'équipement n° 43 (5)	55 000,00	132 790,00	132 790,00
48	Opération d'équipement n° 48 (5)	0,00	0,00	0,00
49	Opération d'équipement n° 49 (5)	35 000,00	46 500,00	46 500,00
	Total des dépenses d'équipement	134 888,00	188 990,00	188 990,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	30 973,00	31 574,00	31 574,00
1641	Emprunts en euros	30 973,00	31 574,00	31 574,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	59,00	2,00	2,00
	Total des dépenses financières	31 032,00	31 576,00	31 576,00
Tota	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	00,0
	TOTAL DEPENSES REELLES	165 920,00	220 566,00	220 566,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des dépenses réelles et d'ordre)	165 920,00	220 566,00	220 566,00

	т
RESTES A REALISER N-1 (11)	15 185,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	52 648,24
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	288 399,24

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

 $^{(4) \} Le\ vote\ de\ l'organe\ d\'elib\'erant\ porte\ uniquement\ sur\ les\ propositions\ nouvelles.$

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



1		budget précédent (2)	nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	23 016,00	23 016,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	21 516,00	21 516,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	1 500,00	1 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	50 000,00	50 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	50 000,00	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	73 016,00	73 016,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	41 383,25	72 176,24	72 176,24
10222	FCTVA	3 983,00	4 343,00	4 343,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	37 400,25	67 833,24	67 833,24
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	41 383,25	72 176,24	72 176,24
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	00,0
	TOTAL RECETTES REELLES	41 383,25	145 192,24	145 192,24
021	Virement de la sect° de fonctionnement	159 500,00	140 000,00	140 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 437,00	3 207,00	3 207,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	898,00	898,00	898,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 539,00	2 309,00	2 309,00
TOTAL DE	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	161 937,00	143 207,00	143 207,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	161 937,00	143 207,00	143 207,00
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	203 320,25	288 399,24	288 399,24

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	288 399,24

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35 (1) LIBELLE : Acquisition matériel

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	52 826,12	a 0,00	9 700,00	b 9 700,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	52 826,12	0,00	9 700,00	9 700,00	0,00
21571	Matériel roulant	18 190,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	9 298,51	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
2184	Mobilier	4 692,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 644,65	0,00	2 700,00	2 700,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-9 700,00
Excédent de financement si positif	,
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 39 (1) LIBELLE : Gr bâtiments communaux

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	84 145,38	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	84 145,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	84 145,38	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 1 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 500,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	1 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

8	
RESULTAT = (c + d) - (a + b)	1 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions pouvelles

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 43 (1) LIBELLE : Gr voirie

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	379 962,58	a 0,00	132 790,00	b 132 790,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	13 474,56	0,00	590,00	590,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	13 474,56	0,00	590,00	590,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 964,25	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	358,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	1 605,93	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	364 523,77	0,00	132 200,00	132 200,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	364 523,77	0,00	132 200,00	132 200,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-132 790,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 48 (1) LIBELLE : Amenagement bourg

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	11 995,92	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 995,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	11 995,92	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 49 (1) LIBELLE : Assainissement

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	19 812,03	a 15 185,00	46 500,00	b 46 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	46 500,00	46 500,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	46 500,00	46 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	19 812,03	15 185,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	19 812,03	15 185,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 21 516,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	21 516,00	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	21 516,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-40 169,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 22/03/2021

Présenté par le Maire (1), A LUGARDE, le 29/03/2021 le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A LUGARDE, le 29/03/2021 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

	<u> </u>
BIEHLER Alicia	
BORNE Joëlle	
CONQUET Laurent	
MANDON Danièle	
MORIN Richard	
PEPIN Daniel	
PICHOT Géraldine	
RABOISSON Marie-Claire	
ROQUE Christophe	
SALES Florent	
UNIQUE Cécile	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A LUGARDE, le 29/03/2021

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.